

Accidents du travail et maladies professionnelles

La Cnamts publie les chiffres de la sinistralité 2014

Les chiffres des accidents du travail et des maladies professionnelles pour 2014 ont été rendus publics par l'Assurance maladie ce mois de novembre 2015. Si on note une augmentation des AT/MP par rapport à l'année précédente, les différences de modalités dans la dénomination de ces AT/MP sont à prendre en compte dans l'analyse des chiffres.

En 2013, on notait une très légère augmentation du nombre de salariés (+ 0,1 % par rapport à 2012), en 2014 il est en baisse de 0,2 % par rapport aux chiffres 2013. C'est donc dans un contexte où le nombre de salariés global demeure stable que les indicateurs de sinistralité AT/MP, récemment publiés par la Cnamts, font observer des variations selon la nature du risque mesuré.

Accidents du travail

Après deux années de baisse consécutive, 2014 enregistre une légère augmentation du nombre d'accidents du travail soit 0,7 % d'augmentation du taux de fréquence des AT par rapport à 2013. Cette fréquence demeure néanmoins à un des niveaux les plus faibles en 70 ans, l'indice s'élevant à 34 accidents du travail avec arrêt pour 1 000 salariés. Les causes principales en sont, pour tous secteurs d'activité confondus : la manutention manuelle (près de 50 % des AT), les chutes de plain-pied et les chutes de hauteur (26 % des AT). Si la fréquence des AT diminue dans les secteurs de l'intérim et du BTP, ils enregistrent une

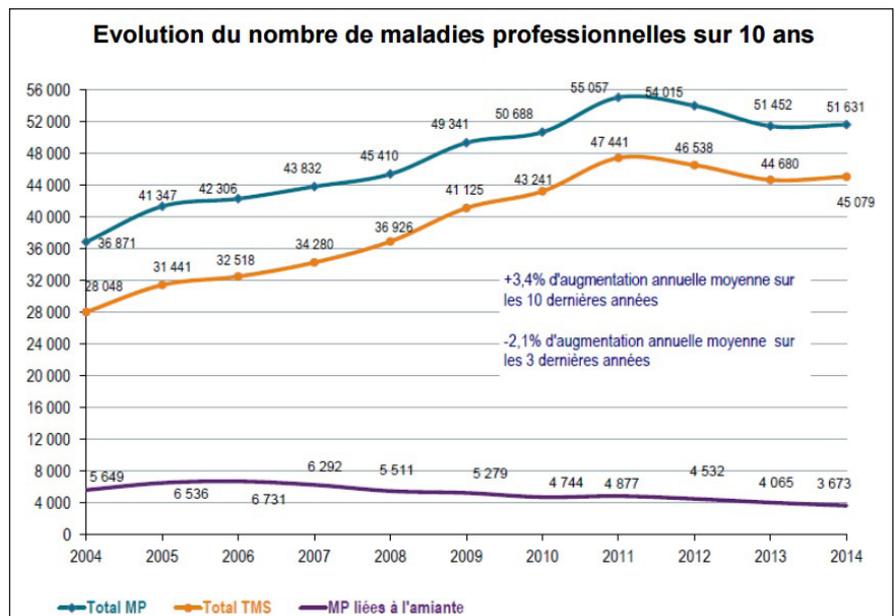
forte augmentation dans le secteur de l'aide et des soins à la personne.

Accidents de trajet

Le risque "accident de trajet", au contraire, connaît une importante baisse de fréquence : - 7,1 % d'accidents de trajet en 2014 par rapport à 2013. Un contraste qui s'explique aussi par une année 2013 marquée par une hausse de ces accidents, ce en raison de conditions météorologiques difficiles, et une année 2014 la plus chaude depuis 1900.

dance à la baisse sur les deux dernières années. A noter que les troubles musculo-squelettiques représentent à eux seuls 87 % des maladies professionnelles en 2014, et contribuent ainsi fortement à l'évolution globale du nombre de MP.

Ces chiffres tiennent aussi à l'évolution, en 2012, du tableau 57 des maladies professionnelles des affections péri-articulaires, qui avait étendu la "liste limitative des travaux susceptibles de provoquer ces maladies".



Maladies professionnelles

En revanche, le risque "maladie professionnelle" montre lui aussi une légère augmentation (+ 0,3 %) après une ten-

Si les cancers dus à l'amiante constituent toujours une large majorité (81 %) des cancers d'origine professionnelle, ils enregistrent une diminution de 3,7 % en 2014, tandis que les autres types de cancers augmentent pour leur part de 10,3 %.

Les MP touchent principalement les secteurs des industries agro-alimentaires, de l'automobile et de la métallurgie, du BTP, de la grande distribution et une nouvelle fois, de l'aide et soins à la personne.

Quelle politique de prévention des risques professionnels ?

2014 aura été la première année de mise en place de la nouvelle Convention d'objectifs et de gestion (COG) signée entre la Cnamts et l'état. Elle définit notamment trois programmes de prévention prioritaires, qui ont pour objectif, d'ici à 2017, d'avoir fait baisser la sinistralité des TMS, réduit le risque de chute dans le BTP et supprimé ou baissé les expositions aux agents cancérigènes. ■

Evolution du nombre d'accidents du travail et de leur fréquence sur 10 ans

